

Ouagadougou, 12 janvier 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

Un partenariat entre le Gouvernement de la Principauté de Monaco et l'ONG Gret pour renforcer les filières agroalimentaires au Burkina Faso

Le Gouvernement de la Principauté de Monaco soutient un projet d'appui aux filières agroalimentaires mis en place au Burkina Faso par le Gret, une ONG internationale de développement.



Engagé à œuvrer notamment en faveur de l'Objectif de développement durable n°2 « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable », le Gouvernement de Monaco soutient le Gret pour renforcer ses actions d'appui aux filières agroalimentaires inclusives.

Par un Protocole d'Entente signé le 12 janvier à Ouagadougou par M. Gilles Tonelli, Conseiller – Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, le Gouvernement de la Principauté de Monaco s'engage à coopérer avec le Gret en prenant part au financement du projet [« Gouvernance des chaînes de valeur et inclusion des filières niébé, lait, et produits forestiers non ligneux au Burkina » \(Go-In\)](#). La contribution de Monaco, d'un montant total de 400 000 euros sur quatre ans (2018-2021), sera administrée par le Gret. Le projet est cofinancé par d'autres partenaires, dont l'Union européenne.

Ce projet permettra de renforcer les capacités techniques, commerciales et organisationnelles de : 14 000 producteurs de niébé, 150 opérateurs de la transformation des produits dérivés (boulangeries, groupements féminins de transformation) ; 750 éleveurs producteurs de lait, 30 mini-laiteries ; et 30 opérateurs du secteur des produits forestiers non ligneux (groupements de producteurs et entreprises de transformation, soit 400 femmes). Il travaillera également à renforcer le fonctionnement et la gouvernance des cadres interprofessionnels au niveau local et national. Enfin, le projet aura un impact environnemental positif grâce à la promotion de techniques agroécologiques et l'élaboration de chartes locales de gestion des ressources naturelles.

Sept associations et organisations professionnelles ou interprofessionnelles burkinabè sont associées au projet : l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (Apress), l'Association pour la promotion de la petite et moyenne entreprise/agriculture et artisanat (APME2A), Fert, la Fédération nationale des industries de l'agroalimentaire et de transformation du Burkina (Fiab), la Table filière karité (TFK), la Table filière lait (TFL) et le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (Roppa).

Contacts presse

Gouvernement de la Principauté de Monaco : Candice Manuello, cmanuello@gouv.mc, (+377) 98 98 41 97

Gret : Claire Labat, labat@gret.org, +33 (0)1 70 91 92 76 / +33 (0)6 06 61 74 22

Fondé en 1976, le Gret est une ONG internationale de développement solidaire, de droit français, qui agit du terrain au politique pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Présent au Burkina Faso depuis 2003, le Gret met au point des solutions adaptées pour répondre aux défis de la malnutrition, de la sécurité alimentaire et du développement durable. Pour en savoir plus : www.gret.org

Le Gouvernement de la Principauté de Monaco, au travers de sa Direction de la Coopération Internationale, agit pour le développement social et humain à travers trois domaines d'intervention : la santé, l'éducation et l'insertion socio-économique. Les fonds alloués au titre de l'aide publique au développement de Monaco permettent de soutenir chaque année plus de 130 projets dans douze pays prioritaires, principalement les Pays les Moins Avancés (Madagascar, Mali, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Burundi), en accord avec les politiques nationales des pays concernés. Pour en savoir plus : www.cooperation-monaco.gouv.mc